

Prochaines Élections : Le Pdt de l'AIGE Me Moustapha Cissé rassure quant au respect des délais

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 07 AVRIL 2023

1323

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Situation tendue à Kidal



Le triple appel de Yeah Samaké



AIGE : Un important lot d'équipements offert par le Japon



Rencontres annuelles des ressources humaines : Un rendez-vous du donner et du recevoir



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

06 Avril
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

79

Nouveaux cas confirmés

01

Nouveaux guéris

02

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

728 770 Vaccinations incomplètes

3 508 408 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33 119

Guéris

32 296

Décès

743

dont 03 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.15



P.23



/ Une /



Situation tendue à Kidal : Le triple appel de Yeah Samaké

P.5

/ Brèves /



Kidal : Un survol qui passe mal au Mali

P.11

Table ronde sur le financement du Plan d'actions 2022-2025 : Le Premier ministre, Choguel a présidé, la cérémonie d'ouverture

P.11

Gao : Un espace de prise en charge des enfants déplacés inauguré

P.11

Transport aérien : Les compagnies africaines retrouveront leur équilibre financier à partir de 2024 (IATA)

P.12

Départ de la MINUSMA : Yèrèwolo annonce une nouvelle série de manifestations

P.12

Énergies renouvelables : Un nouveau projet lancé à Banamba

P.12

/ Actualité /



Rencontres annuelles des ressources humaines : Un rendez-vous du donner et du recevoir

P.14

Survol d'un avion de chasse FAMA sur Ber, Amassine, Anafis et Kidal : La MINUSMA préoccupée par les tensions entre parties signataires

P.15

Présidence du CS de l'ONU par la Russie : Le Mali peut-il en tirer profit ?

P.16

Secteur minier : L'État veut reprendre la main

P.17

/ Politique /



Prochaines Élections : Le Pdt de l'AIGE Me Moustapha Cissé rassure quant au respect des délais

P.20

AIGE : Un important lot d'équipements offert par le Japon

P.21

Procès en dissolution du PSDA : L'audience renvoyée au 12 avril

P.22

Projet de Constitution : Un comité de pilotage pour la vulgarisation mise en place

P.23

/ Culture & société /



LE MALITELDA : Une véritable aubaine pour les jeunes Bamakois

P.24

/ International /



Etats Unis : Les poursuites new-yorkaises contre Trump suscitent la perplexité

P.25

Tensions sociopolitiques au Sénégal : L'opposition acceptera-t-elle la main tendue de Macky Sall ?

P.26

/ Sport /



INFO BASQUET : Le Malien Adama Sanogo élu Meilleur Joueur (MOP) du Final Four NCAA.

P.27

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

• **Gérant:** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef:**

• **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial:** Youssouf Diarra

• **Secrétariat:** Fatou SISSOKO

Madouwa Prestige

Organic Herbal Teas



Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO



Pour Femme / For Women

Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable oders.

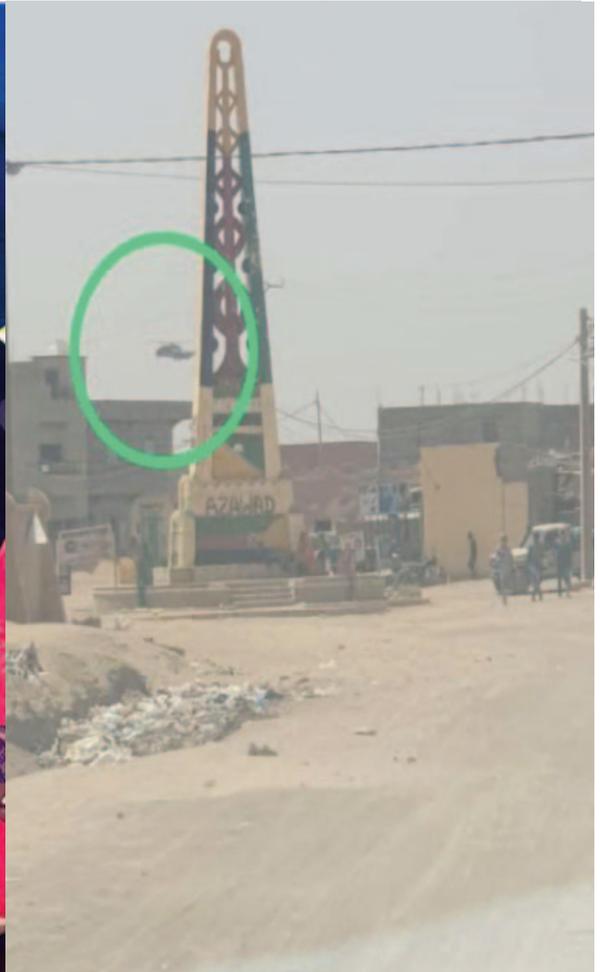
Ingredients: Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.



20 tea bags / 100% natural

New York - USA : +1347 538 6505 / Mali - Africa : +223 95 36 37 22

Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com



Situation tendue à Kidal

Le triple appel de Yeah Samaké

Le président d'honneur du Parti pour l'Action Civique et Patriotique, Yeah Samaké, a exprimé ses préoccupations sur les vives tensions entre la partie gouvernementale et certains signataires de l'Accord d'Alger. Il a ainsi invité les autorités de transition à tout mettre en œuvre pour éviter un affrontement sanglant. Aux groupes signataires et à la médiation internationale, il a également lancé un appel...

Les relations entre le gouvernement du Mali et certains signataires de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger ne sont plus roses. Les tensions vives depuis des mois, se sont aggravées ces derniers jours, surtout avec la question du projet de la nouvelle Constitution. La situation est tellement grave que la CMA dénonce même le survol de certaines villes par l'armée malienne. En effet, dans un communiqué rendu public ce mercredi 5 avril 2023, elle a dénoncé les survols de ses positions à Ber,

Amassine, Anefis et Kidal par les avions de chasse des forces armées maliennes. Elle-même a indiqué que ces survols « **sont une violation patente du cessez-le-feu du 23 mai 2014 et une provocation grave** ». Cette accusation de violation du cessez-le-feu a été démenti par le DIRPA. De l'autre côté, la sortie de la CMA a suscité la colère de plusieurs Maliens à Bamako. Ces citoyens trouvent que Kidal est une partie du Mali et le survol de l'armée malienne est plus que normal.

Le sage message de Yeah Samaké

Rares sont les hommes politiques qui acceptent de se prononcer sur la situation de Kidal. Mais Yeah Samaké fait exception. Lui, il crache sa vérité à qui veut l'entendre. « **Chers compatriotes, je suis profondément préoccupé par les tensions croissantes au Mali et les risques d'hostilité entre le gouvernement et la CMA, qui pourraient menacer le processus de paix en cours dans le cadre de l'Accord pour la Paix et la Ré-**



conciliation issu du Processus d'Alger », a-t-il déploré avant de prêcher que « **la paix et la réconciliation sont essentielles pour le développement durable de notre mère patrie** ».

Yeah Samaké, au-delà de l'alerte, a formulé de recommandations. « **Je demande donc aux autorités de la Transition de tout mettre en œuvre pour apaiser les tensions et éviter toute escalade qui pourrait conduire à des affrontements** », plaide-t-il avant d'ajouter : « **nous devons travailler ensemble pour construire un Mali stable et prospère** ».

L'ancien maire de Ouélessébougou a rappelé

aux autorités de la transition l'importance de la mise en œuvre intelligente de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du Processus d'Alger. « **Cela implique de mettre en œuvre rapidement les réformes nécessaires pour prendre en compte les préoccupations réelles et urgentes des citoyens épris de paix durable** », précise-t-il.

Aux parties prenantes à l'APR, Yeah Samaké a demandé de s'engager dans un dialogue constructif pour résoudre pacifiquement et définitivement les points de blocage de sa mise en œuvre. « **Nous devons nous rappeler que la voie du dialogue est la seule voie**

viable pour parvenir à une paix durable et à une réconciliation nationale », conseille le diplomate qui a souhaité aussi l'implication de la médiation internationale pour amener les parties gouvernementale et les groupes signataires autour de la table pour qu'enfin, les vraies discussions soient engagées. « **Mettons le Mali au-dessus de tout et faisons des compromis sans compromission pour réunifier notre pays et le construire ensuite** », demande Yeah Samaké.

Anguimé Ansama

malikile.com
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! "

74^{ans} **Malikilé**
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

■ Primature du Mali



Coopération : un émissaire du Faso reçu par Choguel Kokalla Maïga

Le Premier ministre, chef du gouvernement Choguel Kokalla Maïga a reçu ce jeudi après-midi 6 avril le ministre Burkinabé de la Communication de la Culture des Arts et du Tourisme. Rimalba Jean Emmanuel OUÉDRAOGO est venu au nom du Président et du Premier ministre du FASO, remercier les autorités maliennes pour leur présence et leur implication forte dans réussite de la 28e édition du Fespaco. La participation malienne en tant qu'invité d'honneur de l'édition 2023 et la présence d'une forte délégation de haut niveau conduite par le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga ont fait dire au ministre Burkinabé que le Mali et le Burkina ont co-organisé le Fespaco. Cela, les autorités Burkinabé l'ont apprécié à sa juste valeur d'où la présence du ministre OUÉDRAOGO pour venir spécialement dire MERCI au président de la Transition le Colonel Assimi Goïta et MERCI au Premier ministre Choguel Kokalla Maïga et au peuple malien. Il ne pouvait en être autrement dira le ministre Burkinabé quand on sait que nos relations sont fondées sur des valeurs communes.

Dans sa réponse à son hôte, le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga a tenu à remercier le peuple Burkinabé pour l'accueil réservée à sa délégation avant de souligner que les autorités des deux pays n'ont d'autres soucis que de répondre aux aspirations des peuples qui sont d'ailleurs en avance sur les dirigeants. Il situe à ce niveau-là légitimité d'un dirigeant. C'est un devoir de génération dira-t-il et nous travaillons pour atteindre le point de non-retour.

CCRP/Primature



■ Malick Konate



Quelle autre fête d'indépendance au #Mali ???

Cette énième fête d'« indépendance du 6 avril à Kidal » est une provocation de trop et une violation flagrante de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger. La médiation internationale doit sévir et dire la vérité à la partie des groupes armés de respecter aussi l'APR afin de

faciliter la mise en œuvre.

On ne peut pas dénoncer chaque jour de la non mise en œuvre et violer en longueur de journée ce même accord. Il est dit dans cet accord que les groupes armés doivent déposer les armes dans les 60 jours qui suivent la signature. Toutes les parties doivent respecter l'intégrité territoriale, l'unité nationale et la laïcité du Mali. Si le mouvement qui organise cette fête est signataire, il devra aussi respecter les engagements pris.

Par ailleurs, que dit le ministre membre de ce mouvement ? Le ministre a-t-il démissionné de ce mouvement qui fête une autre indépendance que celle du Mali ? C'est vraiment une question qui tarade l'esprit.

#Bèki_Takè

■ Leral.net



Deux mois de prison pour les cinq responsables de Pastef Tivaouane

■ Bacary Camara



Mamadou Tangara, Ancien maire de Sikasso Surnommé le bâtisseur, il a fait un remarquable acte d'allégeance à la "Convergence" "LC"

Il n'est plus le maire de la commune urbaine de Sikasso, mais il n'en reste pas moins l'une des personnalités politiques les plus importantes de cette ville courtisée par tous les candidats sérieux à l'élection présidentielle, à cause de son énorme potentiel électoral. Deux fois maire dans cette ville relativement riche et prospère de notre pays, Mamadou Tangara compte sans doute de très nombreux partisans, qui sont surtout prêts à le suivre dans toutes ses pégrinations politiques.

Après l'Adema, le RPM, l'ancien édile de Sikasso a choisi de militer dans les rangs du nouveau parti "La convergence" dont il a même honoré de sa présence au lancement des activités officielles de cette nouvelle formation dirigée par l'honorable Moussa Timbiné.

B.CAMARA, Le Phénix



■ Oumar Traore



Le magistrat de grade exceptionnel Cheick Mohamed Chérif KONE, prend la parole.

Cheick Mohamed Chérif KONE
Magistrat de grade Exceptionnel
N° Mle 797-89 G
Tel : 66726015
BPE : 1649 Bamako

A

Monsieur l'Inspecteur en Chef des Services Judiciaires

J'accuse réception de votre correspondance en date du 03 Avril 2023, reçue le lendemain, m'invitant de me présenter devant votre service le jeudi 06 avril 2023 à 10 heures, dans le cadre d'une enquête administrative ouverte à la demande du Ministre de la Justice.

N'exerçant depuis, le 08 septembre 2021, ni de fonctions administratives dans un service central du Ministère de la Justice, ni de fonction juridictionnelle dans une juridiction, en ma qualité de Président d'un syndicat et d'une association de magistrats, attachés au respect des principes de l'État de droit, des valeurs républicaines et de l'indépendance de la magistrature, qui sont l'Association Malienne des Procureurs et Poursuivants et de la Référence Syndicale des Magistrats, je devine déjà qu'il s'agit d'une interpellation en lien avec mon rôle de Coordinateur Général de la plate-forme des « Organisations de l'Appel du 20 février 2023 pour Sauver le Mali » d'une transition rampante, gangrenée par le manque de préparation d'un ministre de la justice qui a choisi l'illégalité, en optant pour la division et l'instrumentalisation de la justice, les violations des libertés et droits fondamentaux, pour conserver son poste au sein du gouvernement.

L'ordonnance visée ne vous donnant aucun pouvoir de m'interpeller au sujet de l'exercice légal de ma liberté d'association garantie par la Constitution, je souhaiterais être informé des motifs précis de mon invitation ainsi que les pouvoirs exorbitants dont vous disposeriez pour vous substituer au Conseil Supérieur de la Magistrature. Encore une fois, je refuse ces traitements discriminatoires que vous entretenez entre les syndicats de magistrats, en fonction de leur allégeance ou désaccord avec la politique en cours des autorités de la transition, n'ayant autre but que d'instrumentaliser la justice ou d'en faire un organe de la transition.

Au regard de votre titonement, l'on est légitimement en droit de s'interroger s'il s'agit d'un décret ou d'une ordonnance qui régit votre service. Dans l'invitation de Mohamed Saïd SENE et celle de Dramane DIARRA, vous parlez de décret, pour viser en ce qui me concerne, une d'ordonnance. Autant dire que Dramane DIARRA vous a bien corrigé en vous rappelant que c'est une ordonnance qui vous régit au lieu d'un décret que vous avez visé. Je m'en réjouis.

Au constat que vous refusez de tirer des enseignements de nos différentes réactions par correspondances régulières, je suis au regret de vous dire que je ne suis pas prêt à servir encore de canal d'enrichissement illicite ou de corruption d'agents publics de l'État, en l'occurrence le personnel de votre service, sous le couvert de missions fictives, pour encaisser des frais indu dont les montants hallucinent.

Pour preuve, à l'issue d'un entretien qui n'a duré que deux heures à peine dans votre bureau, j'ai été surpris de voir dans le rapport y afférent, que cela a nécessité une mission de dix jours, allant du 29 Septembre au 08 Octobre 2021. Il y est curieusement mentionné qu'un déplacement a été effectué par une équipe de cinq personnes, à bord du véhicule de l'inspection des Services Judiciaires, sans autres précisions. Entre nous : quel déplacement a été effectué, avec quel véhicule de l'inspection, avec quelle équipe de cinq agents, pour dix jours de frais de mission ?

A-t-on besoin d'un chauffeur si l'inspection des services judiciaires doit rester dans ses bureaux pour m'entendre pendant moins de deux heures ! Comment expliquer 10 jours de mission en déplacement alors que vous n'êtes jamais sortis de vos bureaux ?

Il est fâcheux qu'il ne soit plus un secret pour le magistrat, que c'est de cette façon très peu honorable que la plupart de vos missions illégales, à la demande du ministre sont accomplies en violation du statut de la magistrature et du texte qui crée et organise votre service.

Dans l'attente de voir mes demandes préalablement satisfaites, veuillez agréer monsieur l'Inspecteur en Chef ma franche et loyale collaboration.

Bamako le 05 Avril 2023.
Cheick Mohamed Chérif KONE
Chevalier de l'Ordre National.

PJ : Copie ordre de mission du 28 septembre 2021
Ampliation :
-Président de la Transition
-Bureau du Vérificateur Général
-Contrôle Général des Services Publics
-Contentieux de l'Etat

■ Ouverture Média - OM



OM INFO : Coopération

Le ministre de la Défense et des Anciens Combattants reçoit l'Ambassadeur de la Grande Bretagne au Mali

Le ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Colonel Sadio Camara a reçu en audience, le mardi 04 avril 2023, l'Ambassadeur de la Grande Bretagne au Mali, SEM Katy Ransome.

La rencontre qui s'est déroulée dans la salle de conférence du département de la Défense, a été l'occasion pour les deux personnalités d'échanger sur, entre autres sujets, le renforcement de coopération dans le domaine sécuritaire pour un retour définitif de la paix dans notre pays.

1ère CI Amadou Moussa COULIBALY



■ Tahirou Bah



La main tendue, mais ferme du Colonel Sadio Camara aux rebelles de la CMA. Prenez la, il n'y a pas d'autre alternative !

■ Larmes des pauvres



Les caméléons de #Tombouctou ceux-ci qui ont combattu aux côtés des #FaMa contre #AQMI en 2008 et ont bénéficié la confiance de celles-ci en 2011 sont ceux qui ont chassé l'armée en 2012 en occupant la région avec le #MNL de #Ber.

■ Mali Actu



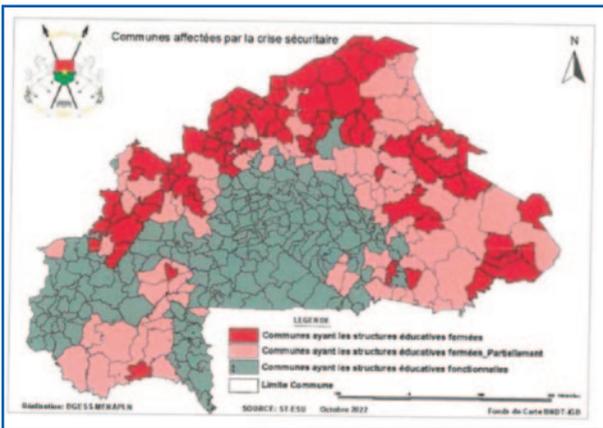
C'est confirmé par la presse française, Lionel Messi va quitter le PSG après seulement deux ans après son arrivée. Un départ qui fait des heureux du côté du PSG. Parmi eux, figure Jérôme Rothen, ancien joueur du PSG.



■ Danouma Ismael TRAORE



#Burkina A la date du 31 mars, on dénombre 6 334 structures éducatives (près de 24% des écoles du pays) fermées du fait de l'insécurité. Cela représente une hausse de 200 par rapport au mois précédent. 1 089 732 élèves et 32 232 enseignants sont affectés. Rien qu'en mars, ce sont 104 structures éducatives qui ont été fermées, affectant 19 796 élèves dont 9 387 filles. [Rapport statistique mensuel de données de l'éducation en situation d'urgence #MENAPLN] #iwili #TL226



■ NYAMSI WA KAMERUN WA AFRIKA

L'Armée Malienne contrôle le Ciel de Kidal A ma connaissance, Kidal est une ville du Mali. Que des avions militaires maliens survolent le Mali, c'est le droit le plus souverain du Peuple et de l'Armée Maliens. Je ne comprends pas pourquoi la presse franc-africaine s'en émeut outre mesure. Ceux qui ont osé tirer en vain sur des avions de l'armée malienne dans le ciel malien en répondront très rapidement, selon mes analyses.



■ Gouvernement du Mali



Coopération : un émissaire du Faso reçu par Choguel Kokalla Maïga

Le Premier ministre, chef du gouvernement Choguel Kokalla Maïga a reçu ce jeudi après-midi 6 avril le ministre Burkinabé de la Communication de la Culture des Arts et du Tourisme.

Rimtalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO est venu au nom du Président et du Premier ministre du FASO, remercier les autorités maliennes pour leur présence et leur implication forte dans réussite de la 28e édition du Fespaco. La participation malienne en tant qu'invité d'honneur de l'édition 2023 et la présence d'une forte délégation de haut niveau conduite par le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga ont fait dire au ministre Burkinabé que le Mali et le Burkina ont co-organisé le Fespaco. Cela, les autorités Burkinabé l'ont apprécié à sa juste valeur d'où la présence du ministre OUEDRAOGO pour venir spécialement dire MERCI au président de la Transition le Colonel Assimi Goïta et MERCI au Premier ministre Choguel Kokalla Maïga et au peuple malien. Il ne pouvait en être autrement dira le ministre Burkinabé quand on sait que nos relations sont fondées sur des valeurs communes.

Dans sa réponse à son hôte, le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga a tenu à remercier le peuple Burkinabé pour l'accueil réservée à sa délégation avant de souligner que les autorités des deux pays n'ont d'autres soucis que de répondre aux aspirations des peuples qui sont d'ailleurs en avance sur les dirigeants. Il situe à ce niveau-là légitimité d'un dirigeant. C'est un devoir de génération dira-t-il et nous travaillons pour atteindre le point de non-retour.

CCRP/Primature





L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, les cotisations que vous versez à l'INPS servent à payer les prestations aux quelles ont droit vos travailleurs.

20 70 51 75 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, assurez les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité au travail en dotant votre personnel de moyens adéquats de protection individuels et collectifs.

20 70 51 71 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs ! faites vos déclarations de cotisations et assurez leur paiement régulier et à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités.

20 70 51 73 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs! la qualité des prestations servies par l'INPS dépend de la fourniture régulière des relevés nominatifs des salaires à bonne date.

20 70 51 74 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali

Kidal : Un survol qui passe mal au Mali



L'aviation militaire a survolé hier (05.04), à basse altitude, la ville de Kidal. Pour la Coordination des mouvements de l'Azawad, il s'agit d'une provocation inacceptable.

Le survol de cette ville que contrôle depuis 2012 la Coordination des mouvements de l'Azawad est survenu la veille de l'anniversaire de la proclamation unilatérale de l'indépendance de cette partie du pays par le mouvement irrédentiste. L'ex-rébellion touareg du nord du Mali a qualifié cet acte de "provocation". Dans un communiqué, dit prendre cet événement comme une violation du cessez-le-feu du 23 mai 2014 et une "provocation grave". La CMA appelle à témoin la communauté internationale, garante des arrangements sécuritaires et de d'Alger de 2015 dont elle est signataire. L'accord de paix de 2015 est lui-même aujourd'hui mal en point, faisant craindre une reprise des hostilités entre les anciens rebelles et l'armée malienne.

La Minusma préoccupée

La mission des Nations unies au Mali (Minusma) s'est dite mercredi soir "préoccupée" par la montée des tensions entre les parties signataires de l'accord de paix de 2015. Elle a assuré avoir initié des démarches pour relancer le processus de mise en œuvre dudit accord, et a appelé les différentes parties à "la plus grande retenue" et à leur coopération. Nicolas Normand, ancien ambassadeur de France notamment au Mali, revient sur la portée de ce survol de Kidal, au micro d'Eric Topona.

Source : Dw

Table ronde sur le financement du Plan d'actions 2022-2025 : Le Premier ministre, Choguel a présidé, la cérémonie d'ouverture



Dans son allocution, le Chef du Gouvernement a rappelé que l'extrémisme violent et le terrorisme, nuisent à tous les pays, petits et grands, riches et pauvres en portant atteinte à leurs équilibres institutionnels, politiques, économiques et sociaux et en semant le chaos et le désordre. « Au Mali, nous avons effectivement compris très tôt, que cette menace concerne tous les pays. Nous avons compris aussi que la gestion de la question diffère d'une région à une autre, d'un pays à un autre et appelle des réponses spécifiques adaptées à chaque contexte. C'est à ce titre que notre pays a élaboré et adopté une politique nationale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, construite sur une approche multidimensionnelle et multisectorielle et fondée sur une vision holistique qui va de la prévention à la répression. Elle vise à renforcer chez l'ensemble des populations, le sentiment d'appartenance à la même nation » a déclaré le Premier ministre.

« Le Plan d'Action 2022-2026 élaboré par le Gouvernement préconise une approche globale et complète, qui prend en charge non seulement les mesures de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, mais aussi des étapes préventives systématiques des facteurs sous-jacents qui poussent un individu à s'engager dans le terrorisme » a conclu Choguel Kokalla Maïga.

CCRP/Primature

Gao : Un espace de prise en charge des enfants déplacés inauguré

Un espace réservé aux enfants des déplacés a été inauguré hier (05/04/2023) dans la commune Gounzoureye, région de Gao. Cet espace vise l'amélioration de la prise en charge psychosociale et le développement psychomoteur des enfants. Cette initiative rentre dans le cadre de la réponse intégrée éducation en urgence et protection de l'enfant dans les cercles de Gao et Ansongo. Le projet est piloté par l'ONG Save The Children avec l'appui financier de la Suède.

Source : Studio Tamani



Transport aérien : Les compagnies africaines retrouveront leur équilibre financier à partir de 2024 (IATA)



Dès 2024, les compagnies aériennes africaines pourraient renouer avec des marges positives. L'IATA présente sur ce sujet plusieurs raisons d'être optimiste, mais il faudra surmonter de nombreux défis pour redonner de l'équilibre aux finances du secteur dans la région.

Selon des experts de l'Association du transport aérien international (IATA), les finances des compagnies aériennes africaines devraient retrouver un début d'équilibre à partir de 2024, après 13 années durant lesquelles elles ont collectivement accumulé des pertes de l'ordre de 6,6 milliards de dollars. Pour 2023, il est annoncé que les pertes consolidées dans le secteur seront de seulement 213 millions de dollars, après une moyenne annuelle de 1,2 milliard de dollars entre 2020 et 2022. L'optimisme de l'IATA est soutenu par le fait que l'Afrique compte 18% de la population mondiale, une part importante des personnes en âge de travailler, et des perspectives qui ciblent un marché de 260 millions de personnes. Cependant, pour y parvenir, il faudra surmonter de nombreux défis, dont plusieurs qui sont d'ordre financier. Les coûts d'exploitation sont simplement insoutenables pour les compagnies aériennes africaines, entre le refinancement des acquisitions d'avions, les charges de kérosène (31,2%) et de maintenance (environ 20%).

Source : agenceecocofin.

Énergies renouvelables : Un nouveau projet lancé à Banamba

Un projet de plaidoyer pour faciliter l'accès des communautés aux énergies renouvelables a été lancé hier (05/04/2023) à Banamba. Les cercles de Banamba et Kolokani, dans la région de Koulikoro, sont concernés par ce projet. Durant deux ans, des actions seront mises en œuvre en faveur de la réduction de l'émission de gaz à effet de serre et les coupes abusives du bois. Ce projet est mis en œuvre par le consortium CARD ASIC et AMAPIL. Il est financé par la Fondation SIEMENPUU à hauteur de 65 millions de francs CFA.

Studio Tamani

Départ de la MINUSMA : Yèrèwolo annonce une nouvelle série de manifestations



Lors d'une rencontre avec ses partenaires Donzos, le weekend dernier à Koulikoro, le mouvement Yèrèwolo debout sur les remparts a annoncé une nouvelle série de manifestations de trois jours, qui commencera à partir du 28 avril 2023. Comme toujours, ce mouvement réclame le départ de la Minusma du Mali.

Dans une vidéo postée sur les réseaux sociaux, Moussa DIARRA, ancien député et porte-parole de Yèrèwolo debout sur les remparts, a indiqué que le menu de cette réunion avec les Donzos portait uniquement sur le départ de la Minusma. Ainsi, le mouvement projette de faire deux autres sorties dans les deux prochains mois après la manifestation du 28 avril. En effet, après plusieurs séries de manifestation contre la Minusma, cette nouvelle sortie du mouvement se fera avec la participation des Donzos le 28 avril, le 25 mai, et le 23 juin.

Après avoir longuement formulé des accusations contre la Minusma devant ses partenaires Donzos, le porte-parole du mouvement a martelé que la Minusma n'était pas là pour la stabilité de notre pays, mais seulement pour une mission spéciale. « Cette mission doit prendre fin, puisque la France elle-même n'est plus là » a-t-il exigé.

De ce fait, le porte-parole du mouvement Yèrèwolo debout sur les remparts a invité toute la population à prendre part à cette manifestation afin que la Minusma parte enfin du territoire national.

Pour rappel, la dernière manifestation du mouvement Yèrèwolo qui était supposée être l'assaut final de cette lutte avait eu lieu au mois de septembre 2022. Les manifestants ont exigé le retrait pur et simple de la Minusma le 22 septembre 2022. Une exigence qui n'a pas eu d'effet jusque-là. Les jeunes ont décidé de revenir à la charge pour se faire entendre une énième fois. Il reste à voir si ces séries de manifestations produiront les effets escomptés.

PAR AMINA SISSOKO / Source : Info Matin





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quelles sont les relations de collaboration entre l'OCLEI et les autres structures ?

Le décret n°2015-0719/P-RM du 9 novembre 2015 portant organisation et modalités de fonctionnement de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite, en son chapitre IV, articles 25, 26, 27, 28, 29 et 30, définit les relations de l'OCLEI avec les structures de contrôle et autres acteurs.

Article 25 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite reçoit, à sa demande, tous les rapports d'activités et d'audits des structures de contrôle et de supervision, et toutes autres informations communiquées par les autres structures, les organes de poursuites et les officiers de police judiciaire, nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Article 26 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut également demander aux administrations, institutions et organismes publics ou privés ou à toute personne physique ou morale de lui communiquer tout document ou information qu'il juge utile pour la détection des faits d'enrichissement illicite.

Article 27 : Les autres structures saisies sont tenues de déférer à toutes les injonctions ou instructions émanant de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite dans le cadre de

la prévention et de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 28 : Tout refus délibéré de communiquer ou de mettre à disposition les éléments d'informations ou les documents requis constitue une infraction d'entrave à la justice.

Article 29 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut demander aux structures de contrôle, de détection ou de répression, des audits ou enquêtes dans leurs secteurs d'activités.

Article 30 : Il peut procéder ou faire procéder, auprès de toutes personnes ou structures, publiques ou privées, à des opérations d'investigations pour les faits susceptibles de constituer un acte d'enrichissement illicite.

Rencontres annuelles des ressources humaines : Un rendez-vous du donner et du recevoir

La première édition des rencontres annuelles des ressources humaines, les 28 et 29 avril prochain, au Conseil National du Patronat du Mali (CNPM). En prélude à ce « rendez-vous du donner et du recevoir », ses organisateurs étaient, face à la presse pour décliner les activités prévues. Cette plateforme dynamique offrira une véritable école de formation continue, permettant aux participants de développer leurs capacités managériales et d'interagir avec leurs pairs.



La rencontre sur la gestion des ressources humaines initiée en collaboration avec Challenge Bamako se veut une véritable école de formation continue au contact des pairs et le développement des capacités managériales, mais aussi un cadre de partage d'expérience mettant en interface les différents métiers dont dépend le développement des entreprises. Elle réunira à Bamako une centaine de participants issus des directions des ressources humaines, des gestionnaires, des chefs d'entreprises et des organisations professionnelles.

Le thème de cette activité portera sur « **La gestion des ressources humaines au Mali dans un contexte de réformes institutionnelles : défis et opportunités** ». Les activités majeures prévues sont le panel de haut niveau, deux ateliers de formation : « **La conduite du changement organisationnel dans un contexte de réformes institutionnelles** » « **La gestion des diversités dans nos entreprises** ». Enfin l'assemblée générale électorale se tiendra pour renouveler les instances du Forum RH.

Pendant son intervention, l'Associé-Gérant de

Challenge Bamako, Michael Tra-Bi a souligné qu'au cours de cette rencontre, les membres du Forum RH et tous les professionnels des ressources humaines du Mali se rencontreront pour le renforcement des capacités, le réseautage, le Benchmarking et le partage d'expériences.

Pour sa part, le Coordinateur du Forum RH, Dr Aboubacar Sidiki Kanté a dit qu'« **en tant que professionnels des RH, nous avons remarqué que les jeunes ont beaucoup de difficultés d'insertion dans les entreprises maliennes. Tout le monde parle d'inéquation emploi et formation mais concrètement aucune action n'est faite** ». Ajoutant qu'« **au sein du Forum RH, nous avons initié avec des partenaires comme l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE), l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (ONEF), l'Association des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur (AEPES) une étude qui permet de cueillir le contenu utile des emplois les plus en vigueur dans les entreprises membres du Forum RH. Et cette étude va décider maintenant**

les profils types de ces emplois. Lesquels vont permettre aux écoles membres de l'AEPES d'adapter le contenu de leurs diplômes aux besoins pratiques des entreprises. Ce, pour faciliter l'insertion professionnelle des diplômés en vue de contribuer à la réduction du chômage ».

Et de préciser qu'« **au Mali, le véritable problème c'est l'emploi des jeunes. Tous les jeunes qui sont enrôlés dans les forces du mal sont la plupart des jeunes Maliens souvent désemparés. Si nous arrivons aujourd'hui à créer suffisamment d'emplois pour ceux qui sortent des écoles, rarement les gens vont verser dans autre chose** ».

Pour rappel, cette première édition des Rencontres Annuelles Ressources Humaines est une opportunité pour les professionnels de la gestion des ressources humaines de se réunir pour échanger sur les défis et les opportunités liés à la gestion des ressources humaines au Mali dans un contexte de réformes institutionnelles.

■ Maffenin Diarra

Survol d'un avion de chasse FAMa sur Ber, Amassine, Anafis et Kidal : La MINUSMA préoccupée par les tensions entre parties signataires

Le 5 avril 2023, des avions de chasse des Forces Armées Maliennes (FAMa), ont survolé plusieurs localités sous le contrôle des groupes armés indépendantistes du nord. La MINUSMA a réagi annonçant qu'elle « suit attentivement l'évolution de la situation dans les régions Nord du Mali et est préoccupée par la montée des tensions entre parties signataires ».



Quelque temps après cette manœuvre de l'aviation militaire malienne, la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) a dénoncé une attitude « **délibérément provocatrice** », en pleine période de tensions liées au blocage du processus de paix.

Dans la journée du mercredi 5 avril 2023, des avions de chasse des Forces Armées Maliennes (FAMa), ont survolé, selon un communiqué de la CMA, plusieurs localités sous le contrôle des groupes armés indépendantistes. Par la même occasion, la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) a dénoncé une

« **provocation** » de l'armée malienne à un moment où le processus de paix est mis à mal par des tensions entre les parties. « **La Coordination des Mouvements de l'Azawad prend cette malheureuse aventure comme une violation patente du cessez-le-feu du 23 mai 2014 et une provocation grave opérée sous les yeux de la communauté internationale garant des arrangements sécuritaires et de l'Accord pour la paix** », a laissé entendre le Porte-parole, Almou Ag Mohamed avant de décliner la responsabilité de son mouvement des conséquences issues de tels agissements.

Toujours dans la même journée, la MINUSMA a réagi à cette manœuvre militaire.

« **La MINUSMA suit attentivement l'évolution de la situation dans les régions Nord du Mali et est préoccupée par la montée des tensions entre parties signataires. Elle réitère l'appel lancé par la Médiation internationale lors de sa réunion du 13 mars 2023, pour que les parties fassent preuve de la plus grande retenue afin de faciliter les efforts en cours visant à relancer le processus de mise en œuvre de l'Accord de paix** », a-t-elle déploré rappelant que « **l'Accord reste le cadre le plus viable pour le retour durable à la paix et à la sécurité et le règlement des causes profondes de l'instabilité récurrente dans le Nord du pays, et ce dans le strict respect de l'unité du Mali, de sa souveraineté et de son intégrité territoriale** ».

Notons que « **la MINUSMA a initié des démarches auprès des parties signataires dudit Accord, afin de procéder à un réexamen des arrangements sécuritaires dans les meilleurs délais. A cet effet, elle invite toutes les parties à lui apporter leur entière coopération** ».

Lors de sa traditionnelle rencontre avec la presse, le 3 mars 2023 dernier, le chef de la direction de l'Information et des Relations Publiques des Armées (DIRPA), le Col. Souleymane Dembélé avait répondu à une telle préoccupation d'un confrère selon qui l'armée planifiait de nouvelles opérations. « **Je l'ai dit et je répète, l'armée malienne ne s'équipe et se renforce uniquement que contre les groupes armés Terroristes** » a-t-il toujours répété en ajoutant que l'armée reste résolument solidaire et respectueuse de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger qui est, selon lui, une crise plus politique que militaire.

Ce 6 avril est la date anniversaire de la proclamation de l'indépendance de l'Azawad, les populations ont manifesté brandissant le fameux drapeau tout en exhibant des armes lourdes et même des armes susceptibles de toucher les avions à plus de 5 Kilomètres. Est-ce à dire que les groupes armés comptent sur un allié ou tentent la dissuasion ?

■ Binadjan Doumbia

Présidence du CS de l'ONU par la Russie : Le Mali peut-il en tirer profit ?

Depuis le 1er avril, la présidence tournante du Conseil de sécurité, l'organe exécutif de l'ONU, est assurée par la Russie. Un rôle qui tourne mensuellement entre les 15 membres de cette institution.



Pendant cette présidence russe, les Maliens nourrissent beaucoup d'espoir sur deux points à savoir : l'examen de la Plainte introduite par le Mali contre la France en août 2022 auprès du Conseil de Sécurité de l'ONU ; et l'épineuse question du renouvellement du mandat de la MINUSMA en juin prochain. Alors, le Mali peut-il tirer profit de cette présidence russe ?

Après la présidence tournante de la Chine en août dernier, le Mali mise cette fois-ci sur la Russie, son allié historique, pour convoquer cette réunion d'urgence.

En août 2022, notre pays a déposé une plainte contre la France devant le Conseil de sécurité des Nations unies, accusant Paris de violer son espace aérien, de renseigner et d'armer les groupes armés terroristes. Depuis lors, les autorités maliennes réclament toujours la tenue d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité pour présenter les preuves qu'elles affirment détenir sur le soutien apporté par la France aux terroristes lors de l'attaque de Tessit. Sur ce point, les Maliens vont devoir encore patienter, puisque cette fois-ci aussi, cette réunion d'urgence n'a aucune chance d'aboutir

pour deux raisons.

La première raison est que, au regard des textes qui régissent l'ONU, en l'occurrence le Conseil de sécurité, cette tâche revient aux quinze membres du Conseil de sécurité sur le plan procédural et les décisions sont prises à la majorité des 9 sur 15 pour que la question soit inscrite à l'ordre du jour. Or, vu le rapport de force en cours, tout indique que cette question n'a aucune chance d'être inscrite à l'ordre du jour des réunions du CS pour défaut de majorité qualifiée pour ce faire.

La seconde raison est que la France dispose d'un droit de veto pour s'opposer à un Projet de résolution visant à la condamner.

Surtout quand tout indique qu'elle pourra, en cas de besoin, compter sur ses amis de longue date qui disposent également de droit de Vêto, à savoir : les Etats unis et la Grande Bretagne. Ce qui ferait un total de trois Vêtos contre deux probables en faveur du Mali. C'est-à-dire, ceux de la Russie et de la Chine.

A ce niveau, la question est donc de savoir à quoi bon d'engager un bras de fer en sachant bel et bien que son projet n'a aucune chance de prospérer dans un contexte qui est celui du

Conseil de Sécurité tant arrimé aux désidératas du camp occidental ?

Le point sur lequel les Maliens fondent beaucoup d'espoir sur la présidence russe du Conseil de sécurité est relatif à l'épineuse question du renouvellement du mandat de la MINUSMA prévu en juin prochain.

Avec une présidence placée sous les ordres du Kremlin, le mandat de la mission onusienne d'être renouvelé contre la volonté des autorités et du Peuple malien.

Là aussi, malheureusement, la Russie aurait déjà quitté la tête du Conseil de sécurité avant la date butoir pour le renouvellement de ce mandat en juin prochain.

En revanche, il y a un point sur lequel le Mali pourra profiter de la présidence russe au niveau du Conseil de sécurité, à savoir la question des violations des droits de l'homme imputé aux FAMA consécutive au dernier Rapport de l'ONU sur la question dont les accusations sont déjà rejetées par le Mali.

Par Abdoulaye OUATTARA

Source : Info Matin

Secteur minier : L'État veut reprendre la main

C'est le 23 mars 2023 que les cabinets Iventus et Mazars ont présenté le « Rapport d'audit du secteur minier au Mali » au Président de la Transition. Destiné à « fournir un diagnostic global des activités d'exploitation minière au Mali et un plan d'action » pour accompagner les ministères de l'Économie et des Mines dans les futures négociations avec les compagnies, il n'est pas encore connu du grand public. Mais il suscite déjà autant d'interrogations que de défis à relever pour le secteur.



Aussitôt présenté en Conseil des ministres, le 29 mars 2023, le rapport a fait l'objet d'une instruction du Président de la Transition demandant l'élaboration d'un plan d'actions pour mettre en œuvre les recommandations de la mission d'audit autour de quelques axes. Ces actions comprennent notamment la création de deux Commissions, l'une pour la négociation et/ou la renégociation des conventions minières et l'autre pour le recouvrement des montants éludés suivant un plan élaboré ou encore le rapatriement au Mali des produits issus de l'exportation de l'or.

Premier du genre, ce rapport d'audit est l'aboutissement d'un processus long de plusieurs mois. Le 28 novembre 2022, après avoir constaté des « manquements », le gouvernement a suspendu jusqu'à nouvel ordre l'attribution des titres miniers, alors que l'audit était déjà en cours. Au moment de la suspension décidée par les autorités, selon des données de la Direction nationale de la Géologie et des mines (DNGM), le 5 décembre 2022, 1 070 titres étaient actifs sur 2 833 attribués, 1 623 permis avaient expiré et 138 avaient été annulés.

Que peut changer le rapport ?

Si les conclusions du rapport montrent de nombreuses anomalies dans le secteur de l'exploitation minière, irrégularités se rapportant notamment au non-respect des règles en vigueur, il faut toujours situer la responsabilité des manquements constatés. Certaines insuffisances pointées seraient notamment relatives au fait que les contrats aient été signés à des moments où le prix de l'or était très bas et que, ce prix ayant connu une augmentation, ces derniers devraient être révisés et adaptés aux nouveaux coûts, assure Dr Abdrahamane Tamboura, économiste. Le cours de l'or était de 58 000 euros le kilo de lingot en mars dernier. En janvier 2019, année de la dernière réforme du Code minier malien, il était de 37 380 euros. Le rapport donne donc aux dirigeants « le droit d'échanger avec les sociétés minières et de voir éventuellement les différentes modifications possibles ». L'État a ainsi des éléments justifiant la nécessité non seulement de réviser ces contrats, mais aussi de dédommager ou à la limite de mettre fin aux contrats. Une solution qui sera a priori difficile à mettre en œuvre, car nécessitant des recours au plan

international. Une démarche peu probable, les autorités s'étant inscrites dans une logique qui se veut pour l'heure consensuelle.

Mais, en révisant les différents contrats, l'État s'offrirait la possibilité de mieux contrôler l'exploitation minière, qui doit connaître des améliorations, comme suggéré par les recommandations du rapport. C'est en tout cas l'objectif recherché dans une situation économique et financière difficile. L'État veut en effet reprendre la main sur un secteur-clé de l'économie. Troisième producteur d'or en Afrique derrière l'Afrique du Sud et le Ghana, le Mali souhaite faire de la formule trop entendue « l'or qui brille pour les Maliens » une réalité.

Négociations difficiles

Selon le Code minier en vigueur, l'État a droit à une participation de 10 à 20 % dans toutes les mines, essentiellement exploitées par des multinationales canadiennes et australiennes. Plusieurs d'entre elles, qui sont dans une certaine expectative, attendent des échanges avec le gouvernement. Les autorités ont promis une démarche participative incluant les

sociétés minières dans la mise en œuvre du plan d'actions discuté en Conseil des ministres. Selon un analyste qui a requis l'anonymat, la méfiance des exploitants miniers s'est accrue depuis que le gouvernement a créé en novembre dernier une société minière nationale à capitaux 100% maliens. Les sociétés étrangères ont un avantage : leur capacité à lever des fonds. Et l'investissement continu, qui peut se chiffrer à plusieurs milliards de francs CFA, en demande beaucoup, ce qui rend difficile le développement des sociétés nationales. Pour preuve, plusieurs permis ont été accordés à des nationaux dans le but de favoriser leur participation, mais il s'est avéré que beaucoup n'ont pas réussi à les rentabiliser. En sus, même si le sous-sol malien est très riche et que les contrats signés sont de longue durée, le Mali doit œuvrer sous la « menace » de certains voisins. Notamment la Côte d'Ivoire, dont le secteur minier se développe et qui propose des avantages fiscaux plus alléchants en termes d'investissement. Le port d'Abidjan est également un atout, pour la venue des machines indispensables à l'exploitation mais aussi pour faire sortir les productions. Les sociétés minières mettent également en avant tout ce que l'or apporte à l'économie malienne. B2 Gold, par exemple, l'un des principaux exploitants dans le pays, a assuré lors de son bilan annuel avoir versé à l'État malien 228 milliards de francs CFA. Depuis 2016, c'est plus de 813 milliards de francs CFA qui ont été versés selon la société, qui affirmait employer à la fin de l'année 2022 2 697 Maliens. Cette volonté des autorités d'avoir un plus

grand contrôle sur le secteur minier ne peut aussi être dissociée du gain politique. L'incompréhension autour des potentialités minières du pays et des réalités des conditions de vie des Maliens alimentent souvent les débats. Et les sociétés minières ne sont pas les seules à indexer, loin de là. Selon notre observateur, le rapatriement des devises dont il est question est prévue dans le Code. Et s'il n'est pas effectué, cela dénote d'une insuffisance au niveau des mines mais aussi du côté du contrôle de l'État. Du laxisme, voire de la corruption, à plusieurs niveaux qui ne permet pas la totale transparence sur la question.

Réformes urgentes

Avec une production estimée à 72,22 tonnes en 2022, l'or reste au cœur des exportations et de l'économie malienne. Mais, pour constituer un véritable tremplin pour l'économie, le secteur doit encore s'adapter et nécessite des réformes. L'une des plus urgentes pourrait être de profiter des failles constatées pour envisager de réviser tous les contrats pour les adapter aux nouvelles données de l'exploitation minière. Il s'agit de faire en sorte que les réformes prennent en compte une meilleure implication de l'État. L'or fait partie des ressources naturelles, qui relèvent du domaine collectif, il faut donc que les communautés soient impliquées dans certaines prises de décision les concernant. Les réalités économiques font que le Mali doit presser le pas. L'or et le coton représentent ses deux principales ressources d'exportation. La CMDT a an-

noncé en février dernier que la production cotonnière record de la campagne 2021-2022, de 760 000 tonnes, ne serait pas renouvelée. Elle devrait baisser de plus de 30%. L'or, qui est le principal pourvoyeur de devises du pays, apparaît donc comme la « solution ». L'État a-t-il le pouvoir de renégocier ces contrats sans risque de réticences ? Pas sûr, et les autorités en ont conscience, selon M. Tamboura. Elles savent qu'elles ne peuvent pas remettre en cause ces contrats d'un seul coup. Mais maintenant que l'audit est fait et qu'il existe des éléments d'insuffisance, « s'il y a vraiment des manquements dans la conclusion des contrats, nous avons la possibilité de les réviser ».

Ces contrats constituent un gage pour les sociétés et les investissements y afférant, selon un responsable de société. Avant toute relecture, l'État devrait rencontrer directement les sociétés, sans intermédiaires, pour des échanges constructifs.

Même si les « failles identifiées constituent des raisons valables pour mettre fin à ces contrats sans conséquences », il faut attendre la deuxième étape, après celle de la présentation du rapport. C'est-à-dire partager ses conclusions avec tous les acteurs en attendant de pouvoir répondre à la question essentielle : savoir si, malgré toutes ces failles, le Mali a le droit de mettre fin à ces contrats et comment le faire?

Source : Journal du Mali





Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Prochaines Élections : Le Pdt de l'AIGE Me Moustapha Cissé rassure quant au respect des délais

Lors de la remise officielle des équipements informatiques par le Japon à l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE) dans le cadre du Projet d'appui aux Réformes et aux Elections au Mali (PAREM) 2021-2023, le président de l'AIGE a affirmé espérer tenir les échéances électorales à venir dans les délais. De quoi lever le doute sur les inquiétudes !



Le Président de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE) Me Moustapha Cissé a procédé le mercredi 05 avril 2023 au siège de l'autorité, à la réception d'un important lot de matériels informatiques offerts par le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD), avec le financement du fonds du Gouvernement Japonais.

C'était en présence du Représentant Résident adjoint du PNUD, de l'Ambassadeur du Japon au Mali, de l'ensemble des commissaires du collège et du personnel administratif de l'AIGE. Cet important lot de matériels informatique d'une valeur de 317 894 405 francs CFA est composé de 150 ordinateurs portables ainsi que 3 ordinateurs portables spécifiquement dédiés à la création graphique, de 70 desktops de 110 onduleurs, de 48 imprimantes, dont 8 de grande capacité, de 260 cartouches d'encre appropriées et de 300 disques durs externes. Cette remise entre dans le cadre de la mise

en œuvre du Programme d'Appui aux Réformes et aux Élections au Mali PAREM et vise à renforcer les capacités techniques et opérationnelles de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections.



Prenant la parole, le Président de l'AIGE a fait savoir que cet organe est né de la volonté des plus hautes autorités et des populations maliennes. « Il s'agissait pour nous, de fonder tous les creusets nationaux, responsables et bien structurer et éminemment bien organiser comme l'AIGE de rassembler les compétences et les acteurs du processus électoral », a-t-il indiqué ajoutant que le matériel reçu du Japon permettra la « bonne organisation, de bonne tenue du scrutin qui permettra à notre pays de retrouver sa place sur l'échiquier et nation véritablement démocratiquement ». Sur le report du référendum, il a indiqué que cela est dû seulement à une meilleure organisation et une plus grande détermination de l'AIGE et de l'ensemble des acteurs à pouvoir organiser un scrutin qui fera du Mali un pays respecté.

Il a aussi invité les membres de l'AIGE à donner le meilleur d'eux-mêmes, de ce qu'ils savent faire en matière d'organisation des élections, de patriotisme, de sorte que les échéances à venir soient une réussite mais aussi tenues dans le « délai ». « J'insiste précisément sur cette question. Vous avez constaté le report du référendum ; ce report est dû simplement à une meilleure organisation, à une détermination de l'AIGE et de l'ensemble des acteurs à pouvoir organiser un scrutin qui fera du mali un pays respecté par notre capacité à créer un cadre démocratique », a-t-il rassuré.

■ Binadjan Dombia

AIGE : Un important lot d'équipements offert par le Japon

Les locaux de l'autorité indépendante de gestion des élections (AIGE) ont servi de cadre le mercredi 5 avril 2023, pour la cérémonie de remise d'un important lot d'équipements du projet d'appui aux réformes et aux élections au Mali (PAREM) 2021-2023, à l'institution. La cérémonie a enregistré outre la présence de Me Moustapha Cissé, Président de l'Autorité indépendante de Gestion des Elections, de l'ambassadeur du Japon au Mali, Hideki Uezono, du représentant du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Yaya Ba et des membres de l'AIGE.



Il est important de noter que l'AIGE a pour mission l'organisation et la gestion de toutes les opérations référendaires et électorales. Elle participe à l'élaboration de la législation afférente aux élections. Cela va permettre à l'AIGE de renforcer ses performances et de répondre efficacement aux besoins pratiques en matière d'organisation et de gestion des opérations référendaires et électorales.

La 1ère donation était composée de 5 véhicules Toyota Hilux double cabine. La présente donation du 2ème du genre, est composée: 150 ordinateurs portables, 70 ordinateurs de bureau, 110 Onduleurs UPS 1500 VA, 2 Ordinateurs portables de conception graphique, 8 Imprimantes multifonctionnelles de haute capacité, 60 encres pour imprimante multifonctionnelle de haute capacité, 40 Imprimantes multifonctionnelles pour ordinateur de bureau,



200 Encres pour imprimante multifonctionnelle pour ordinateur de bureau et 300 disques durs externes.

Pour le représentant du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Yaya Ba, ce projet initié par le PAREM, vise à soutenir le processus de réformes constitutionnelle, électorale et institutionnelle ainsi qu'à contribuer à l'organisation des opérations électorales et référendaires crédibles, transparentes, inclusives et pacifiques permettant d'avoir la confiance de la majorité des populations. Il a laissé entendre que le Programme espère que le Mali revienne vite à l'ordre constitutionnel avec un président démocratiquement élu, qui va sans dire que les élections présidentielles crédibles en février 2024 sont cruciales pour les Maliens.

L'ambassadeur du Japon au Mali, Hideki Uezono soutient que cette cérémonie de remise officielle du 2ème lot des équipements financés à hauteur d'environ 229 millions de Yens japonais, soit environ 1,1 milliard de FCFA qui rentre dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'appui aux Réformes et aux Elections au Mali (PAREM) 2021 -2023. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la coopération économique multilatérale non-remboursable du Japon en faveur du peuple malien.

Il a affirmé que le Japon est heureux de soutenir les efforts déployés par les autorités maliennes en matière de refondation de l'Etat et de retour à l'ordre constitutionnel. Reconnaisant les efforts du PNUD, il leurs a invité à achever ce projet dans le délai contractuel. Dans la même dynamique, il a exprimé sa profonde gratitude à tous les partenaires, notamment le Canada, le Luxembourg, la Norvège, la Suède et l'Union Européenne, pour leurs contributions techniques et financières à la mise en œuvre du PAREM.

Très comblé par ce geste qui témoigne de la vitalité des relations entre le Japon et le Mali, Me Moustapha Cissé, Président de l'Autorité indépendante de Gestion des Elections a indiqué que la coopération entre les deux pays est au beau fixe.

L'acquisition de cet important lot d'équipements va sans doute contribuer à l'organisation des prochaines échéances électorales et référendaires et assurer la mise en œuvre des scrutins libres, transparents et crédibles.

■ Ibrahim Sanogo

Procès en dissolution du PSDA : L'audience renvoyée au 12 avril

L'audience du tribunal de la commune 2 saisi du procès en dissolution du Parti Social-démocratique Africain (PSDA) a été renvoyée hier mercredi au 12 avril prochain.



Suite à une requête de la Direction Générale du Contentieux de l'État, pour le compte du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, l'audience sur la dissolution du Parti Social-démocratique Africain (PSDA) initialement programmée pour hier mercredi a connu un autre renvoi au 12 avril prochain à la demande des juges, selon des sources du parti. Contre ce parti membre du Cadre d'échange, le ministère de l'Administration territoriale re-

proche à son président, Ismaël SACKO, des propos « de déstabiliser », d'atteinte « à l'ordre public et à la souveraineté nationale », de « complot contre l'État du Mali ». Hors du pays, le président Ismaël SACKO contacté par nos soins affirme qu'il aurait voulu être présent à ce procès, mais craignant le scénario Soumeylou Boubèye MAIGA, Oumar MARIKO, il dit préférer suivre ce procès à distance. Sur les accusations du gouvernement, le pré-

sident SACKO reconnaît avoir fait des interventions sur RFI et avoir écrit « Le Mali mérite mieux ». Mais, se défend-il, nulle part, il n'y a pas eu d'exagération et de violations de liberté d'opinion dans ses propos.

« Mes interventions s'inscrivaient dans le cadre de ma liberté d'opinion sans violer la loi notamment l'article 19 de la charte des partis politiques », a déclaré M. SACKO, tout en dénonçant les deux poids deux mesures des autorités de la transition qui tolèrent les violations de leurs partisans.

Par ailleurs, il a dénoncé que jamais le PSDA ne s'est associé à une force pour déstabiliser le pays contrairement aux allégations des autorités en les mettant au défi d'apporter les preuves.

« C'est aberrant. Le ministère de l'Administration territoriale n'a aucune preuve matérielle. Donc, c'est un mensonge d'État pour nuire à l'image du président Ismaël SACKO », a indiqué le président du PSDA, ajoutant qu'il est poursuivi en justice par le ministère de l'administration territoriale pour avoir eu le courage de dénoncer la forfaiture.

Pour lui, « Aucune intimidation ne nous fera reculer. Nous allons continuer de dire la vérité dans le respect des textes. Même cette semaine, je vais écrire... Rien ne nous empêchera de nous prononcer et d'écrire sur la situation de notre pays, nous n'allons jamais nous taire sur la vérité ».

La charte des partis politiques, dit-il, les donne le droit de se prononcer et de s'exprimer sur la situation.

« Nous sommes restés légalistes, conformistes et nous demeurons constants, cohérents dans notre combat pour le reste de l'État de droit, la restauration de la démocratie et de toutes les libertés conformément à la constitution », a déclaré M. SACKO.

Pour lui, les actions du PSDA entraînent dans le cadre de la construction du pays et d'orientation des autorités de la transition qui, selon lui, semblent s'installer dans la dictature. Par ailleurs, il a salué la mobilisation des partis politiques aux côtés de sa formation politique qui est aussi une victoire de la démocratie.

« Ce procès est celui de la démocratie contre la dictature », a affirmé M. SACKO.

PAR SIKOU BAH
Source : Info Matin

Projet de Constitution : Un comité de pilotage pour la vulgarisation mise en place

Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Dr. Choguel Kokalla Maïga a signé, le 28 mars dernier, un décret instituant le comité de pilotage pour la vulgarisation du projet de Constitution. Ce comité créé au niveau du ministère de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions comprend : une Commission d'Orientation stratégique et une Cellule de Coordination.



Le gouvernement de la transition décrète, le 28 mars dernier, la création d'un Comité de pilotage pour la vulgarisation du projet de nouvelle constitution. Il sera composé de plus de 58 membres en plus de 03 sous-groupes (dont le nombre de membres est indéfini).

Selon le décret du gouvernement, la Commission d'Orientation stratégique est chargée : « d'orienter et d'impulser les activités de vulgarisation du projet de Constitution et de veiller à la mise en œuvre du programme d'activités de vulgarisation du projet de Constitution ». Par ailleurs, indique-t-il, placée sous l'autorité de la Commission d'Orientation stratégique, la Cellule de Coordination est, elle, chargée : « d'élaborer et de mettre en œuvre la conception

scientifique et pédagogique des documents de référence ; d'élaborer et de mettre en œuvre le plan de communication ; d'assurer l'organisation matérielle et logistique, ainsi que l'encadrement sécuritaire des activités ; de concevoir la méthodologie d'exécution du programme d'actions ainsi que le chronogramme de mise en œuvre ; de préparer le budget des activités ainsi que d'élaborer le rapport d'activités ».

Aussi, précise le décret que la Cellule de Coordination est structurée en trois Sous-groupes de travail. Il s'agit notamment de Sous-groupe Scientifique et Communication ; le Sous-groupe Organisation, Mobilisation et Sécurité et le Sous-groupe Finances et Logistique. Ils sont chargés d'élaborer et de suivre la mise

en œuvre des éléments du programme d'activités et contribuer à leur mise en œuvre.

« Les Sous-groupes peuvent faire appel aux Experts de la Commission de rédaction de la nouvelle Constitution et de la Commission de finalisation du projet de Constitution ainsi qu'à toute personne, en raison de son expertise et de ses compétences spécifiques pour les assister, dans les conditions et limites fixées par la Commission d'Orientation stratégique ».

Le mandat du Comité de Pilotage pour la vulgarisation du projet de Constitution prend fin à la remise du rapport d'activités au Premier ministre, selon le décret.

Ibrahim Djitteye
Source : LE PAYS

LE MALITELDA : Une véritable aubaine pour les jeunes Bamakois

Si vous êtes de Bamako, vous avez sûrement entendu parler du Malitelda. Un endroit dédié spécialement à l'électronique. Les gens qui y travaillent sont en effet, ceux qui ont fait du troc, la réparation, l'échange et la vente des appareils électroniques leurs activités génératrices de revenus. Là, chacun possède sa petite entreprise et passe la journée entière à faire du marchandage car c'est la seule technique qui prime.

Situé derrière le carrefour des jeunes non loin de la Maison Centrale D'arrêt (MCA) le Malitelda est un lieu assez convoité et sollicité par les citoyens. Un lieu où l'on s'occupe de la réparation, la vente et le troc d'appareils électroniques de tout genre. Cet endroit dont la réputation est traitée de mauvaise est en effet rempli de jeunes de toutes les catégories (diplômés, illettrés, ...) chacun dispose son stand et propose ses services de réparateur ou de vendeur aux clients.

Le Malien, vigilant à la dépense fréquente beaucoup donc l'endroit vu que, comme l'affirment certains vendeurs du marché, les téléphones de 200. 000 et 250. 000 Francs CFA peuvent être vendu à 75. 000 ou 80. 000 Francs CFA.

Adama Sangaré, client confirme cette affirmation. À l'en croire, le Malitelda est le cœur de l'électronique du Mali. « Ces gens sont de vrais experts dans la réparation et la vente de télé-

phones. On trouve tout à moindre coup ici. Que ça soit les puces, les ordinateurs, les pochettes, les tablettes, ... Et peu importe la gravité du problème de ton appareil, il suffit juste d'arriver ici et le problème sera résolu. Ce sont de vrais experts » rassure-t-il.

Affirmant qu'il fait partie des précurseurs du Malitelda, Amara Sylla fait savoir que toutes les catégories de personnes sollicitent les services de ceux qui évoluent au Malitelda. « Cet endroit a été mis en place en 2002 pour répondre aux besoins de la population et créer des emplois pour les jeunes. Notre travail est basé sur le troc et la vente de tous les appareils électroniques comme les téléphones, tablettes, appareils numériques, ordinateurs. En dehors de ça, nous reconstituons des pièces de téléphones en provenance de Doubaï. En gros nous maîtrisons tout ce qui est électronique raison pour laquelle on se qualifie de spécialistes en la matière » explique-t-il. Tou-

jours selon A. Sylla, de 2002 à ces jours les affaires vont bon train au Malitelda. Parce que, soutient-il, au fil des ans les gens se sont performés en touchant à tout ce qui est électronique.

Interrogé à son tour, le surnommé Christiano déplore les préjugés collés à l'endroit et ceux qui y travaillent : « On nous traite de tous les noms mais contrairement à ce que les gens pensent, nous travaillons dans la plus grande clairvoyance. Quand les gens viennent pour les trocs, on demande les coordonnées de la personne et on s'assure que l'appareil n'a pas été volé. Aussi on fait une copie de la pièce d'identité de la personne avec le numéro de série du téléphone. Tout cela pour éviter les problèmes. Figurez-vous qu'il y en a qui vole les téléphones, pour ensuite venir les échanger donc si tu ne te renseignes pas sur certains aspects, tu te mettras tout le temps dans des problèmes » fait-il savoir. Avant de nous confier ce qui suit : « il m'est une fois arrivé d'aller en prison pour une histoire de troc. Pour pouvoir sortir de cette affaire, j'ai été obligé de payer plus de 250. 000 Fcfa. Dès lors, j'ai pris certaines mesures pour ma propre sécurité et celle de mon business ».

Nonobstant les préjugés et les stéréotypes qui l'entourent, il faut dire que le Malitelda fait le bonheur de plusieurs (chefs de famille) Bamakois. Il accueille les jeunes et les forme afin que ces derniers puissent subvenir à leurs besoins propres. « Grâce à cet endroit, nous avons développé le domaine de l'électronique au Mali. Nous souhaitons donc un coup de pouce des autorités pour la valorisation de l'endroit. Avec les jeunes compétents qui travaillent ici, nous sommes convaincus de pouvoir faire du Mali le meilleur de l'électronique en Afrique » lance Lamine Kamaraté en guise de conclusion.

Siguéta Salimata DEMBELE



Etats Unis : Les poursuites new-yorkaises contre Trump suscitent la perplexité

Un dossier d'accusation pour le moins "risqué" et "insignifiant" par rapport aux autres enquêtes qui le menacent : le doute domine aux Etats-Unis sur la pertinence des poursuites engagées par la justice new-yorkaise contre Donald Trump.



Sans surprise, les défenseurs de l'ancien président ont attaqué l'acte d'inculpation rendu public mardi lors de sa comparution historique dans un tribunal de Manhattan. "Soulagé" à la lecture du document qui, selon lui, "ne comporte aucun nouvel élément matériel", Me Joe Tacopina a ainsi prédit sur la chaîne NBC que l'affaire allait "s'écrouler" rapidement. Plus rare, les détracteurs du milliardaire républicain ont aussi exprimé leur frustration face à une inculpation qui pourrait, in fine, servir sa candidature à la présidentielle de 2024. "Ce document m'afflige", a lâché sur CNN son ancien conseiller à la Sécurité nationale, John Bolton, devenu l'un de ses critiques les plus féroces. "C'est encore plus faible que je le craignais..." De même, l'ancien directeur adjoint de la police fédérale (FBI) Andrew McCabe, limogé par Donald Trump à quelques jours de son départ en retraite, a reconnu être "déçu" par les 34 chefs d'inculpation pour "falsification de documents comptables" présentés mardi. Le 45e président des Etats-Unis est accusé d'avoir maquillé les comptes de son entreprise pour dissimuler le paiement de 130.000 dollars à une star du X juste avant l'élection de 2016.

– "Imprécis" –

Dans l'Etat de New York, les falsifications de documents comptables sont généralement considérées comme de simples infractions mineures, mais deviennent des délits, passibles de quatre ans de prison, si elles ont été com-

mises pour "dissimuler" un autre délit. Lors d'une conférence de presse, le procureur démocrate Alvin Bragg a assuré que c'était le cas, mais s'est contenté d'effleurer quel pourrait être cet autre délit, invoquant pêle-mêle de possibles violations des lois de financement des campagnes électorales ou de fraudes fiscales. "La justice new-yorkaise, contrairement à la justice fédérale, autorise les actes d'inculpation imprécis, mais ça pousse un peu les limites", relève pour l'AFP John Coffee, professeur de droit à l'université Columbia. Le dossier d'accusation est "risqué à plusieurs niveaux", estime aussi son confrère William Banks de l'université Syracuse, en pointant le problème de crédibilité du principal témoin à charge, l'ancien avocat personnel de Donald Trump, Michael Cohen. Cet homme, qui se vantait autrefois d'être le "pitbull" de son patron, a payé de sa poche l'actrice Stormy Daniels pour qu'elle ne s'épanche pas sur une relation sexuelle qu'elle assure avoir eue en 2006 avec Donald Trump. Michael Cohen, qui avait été remboursé par la Trump Organization, assure aujourd'hui avoir agi à la demande expresse de Donald Trump. Mais les avocats de l'ancien président l'accusent d'être un "menteur pathologique" et rappellent qu'il a été condamné pour fraudes fiscales par la justice fédérale.

– Fiasco –

Les poursuites new-yorkaises "sont une erreur légale et politique", assène Richard Hasen,

professeur de droit à l'université de Californie, sur le site du magazine Slate.

Cet expert réputé en droit électoral rappelle que la justice fédérale avait échoué en 2012 à faire condamner John Edwards, candidat à la primaire démocrate de 2008, dont la maîtresse avait reçu près d'un demi-million de dollars pendant la campagne pour taire sa grossesse. Richard Hasen craint qu'un fiasco du même type "ne donne du crédit aux accusations de +chasse aux sorcières+" martelées par Donald Trump.

Le risque est de discréditer du même coup les autres enquêtes qui menacent l'ancien magnat de l'immobilier.

Or, "cette affaire est insignifiante comparée aux autres" rappelle William Banks, pour qui l'enquête "la plus menaçante" se joue dans l'Etat de Géorgie, où une procureure s'intéresse à des pressions exercées par Donald Trump sur des responsables électoraux après sa défaite à la présidentielle de 2020.

"Il y a un enregistrement où on l'entend réclamer des suffrages (...), il aura du mal à nier", souligne l'expert. La justice fédérale enquête pour sa part sur son rôle dans l'assaut contre le Capitole le 6 janvier 2021, et sur sa gestion des archives de la Maison Blanche.

Petite voix dissonante, l'ancienne procureure Barbara McQuade juge le dossier new-yorkais "solide" "car il repose principalement sur des documents", notamment les chèques signés par Donald Trump pour rembourser Michael Cohen. "Contrairement aux témoins, les documents ne mentent pas et n'oublient pas", souligne-t-elle.

Et si l'affaire arrive devant des jurés en 2024, le républicain sera handicapé par sa faible popularité à Manhattan, un bastion démocrate. Conscient de ce risque, il a déjà demandé le dépaysement du procès à Staten Island, un district nettement plus conservateur.

AFP

Tensions sociopolitiques au Sénégal : L'opposition acceptera-t-elle la main tendue de Macky Sall ?

Dans son adresse à la Nation, le 3 avril dernier, à la veille de la célébration du 63e anniversaire de l'accession de son pays à l'indépendance, le chef de l'État sénégalais, Macky Sall, a terminé son discours en se disant « ouvert au dialogue et à la concertation, avec toutes les forces vives de la Nation, dans le respect de l'État de droit et des Institutions de la République, pour un Sénégal uni, un Sénégal de paix, de stabilité et de cohésion sociale ».

Un discours qui ne manque pas de résonance, dans un pays marqué par de fortes tensions sociopolitiques sur fond de suspicions diverses. Comment peut-il en être autrement quand l'opposition prêche au locataire du palais de la République, l'intention malveillante de prolonger indûment son bail à la tête de l'État au point de voir dans les déboires judiciaires de son champion, Ousmane Sonko, une cabale politique visant à l'écarter de la course au fauteuil présidentiel ?

Comment peut-il encore en être autrement, quand, au lieu de rassurer ses compatriotes, le président Macky Sall continue de se murer dans un silence qui contribue à alourdir une atmosphère sociopolitique déjà suffisamment pesante et délétère avec toutes ces manifestations parfois ponctuées de violences qui entourent les convocations en Justice, de l'ex-maire de Ziguinchor ?

Le président sénégalais semble avoir laissé plus d'un de ses compatriotes sur sa soif

C'est dire si à moins d'un an de la présidentielle du 25 février 2024, l'atmosphère sociopolitique est suffisamment tendue au Sénégal pour nécessiter un dialogue entre les acteurs de la scène politique. Et tout porte à croire que plus l'échéance des élections approchera, plus cela déchaînera les passions et le débat sur la question de la légalité et de la légitimité d'un éventuel troisième mandat du chef de l'État qui semble avoir levé un coin de voile sur ses intentions, en affirmant qu'il est

constitutionnellement qualifié à se présenter. Une vision que ne partage pas du tout l'opposition qui est sur le pied de guerre et a même choisi de boycotter, pour la circonstance, les festivités de l'indépendance en arguant du fait que le chef de l'État n'a jusqu'ici posé aucun acte prouvant sa bonne foi à aller à une décripation de la situation. Cela n'a peut-être rien de nouveau au Sénégal, mais c'est une attitude de désolidarisation qui pourrait dénoter du degré de défiance entre les deux parties. La question qui se pose alors est de savoir si, au-delà de cette invitation, l'opposition acceptera la main tendue de Macky Sall qui se dit ouvert au dialogue. La question est d'autant plus fondée que tout porte à croire que plus que tout autre chose, c'est l'éventualité de sa candidature à un troisième mandat, qui semble véritablement poser problème. Or, dans le cas d'espèce, le président sénégalais semble avoir laissé plus d'un de ses compatriotes sur sa soif, à la faveur de son discours entrant dans le cadre de la célébration de la fête de l'indépendance qui paraissait pourtant, pour ainsi dire, une occasion indiquée pour clarifier ses intentions.

Le compte à rebours semble avoir commencé pour Macky Sall

Mais en ne pipant mot sur la question, Macky Sall renforce non seulement le doute dans les esprits, mais il apporte aussi de l'eau au moulin de ses contempteurs qui voient dans son attitude, une stratégie visant à tomber le masque au dernier moment. Du déjà-vu sous nos tropiques où, de Ouagadougou à Abidjan



en passant par Bujumbura, rares (pour ne pas dire aucun) sont les présidents qui ont entretenu le suspense jusqu'au bout, pour finir par un acte de renoncement. Au contraire de ceux qui ont choisi de s'assumer devant l'Histoire en affichant clairement leur position, à l'image d'un Mahamadou Issoufou, l'ancien président nigérien qui est entré dans l'Histoire par la grande porte, en sachant résister dans la parole et dans les actes, à la tentation du troisième mandat qui n'était pourtant pas loin de faire effet de mode en son temps. Cela dit, pour autant qu'il soit dans le doute, Macky Sall a encore le temps de se décider. Et, il lui appartient de savoir écrire son histoire, en tirant leçon de certains de ses pairs, parmi lesquels son prédécesseur Abdoulaye Wade dont le machiavélisme l'avait amené à s'engager sur le même chemin sinueux qui lui avait valu de sortir de l'Histoire de son pays, par la petite porte. Il y va d'autant plus de son intérêt et de celui du Sénégal que pour ses contempteurs, sa candidature à un troisième mandat reste une ligne rouge à ne pas franchir. De quoi s'interroger sur la manière, pour l'opposition, d'appréhender cette offre de dialogue du numéro un sénégalais. En tout état de cause, avec la célébration de ce 63e anniversaire de l'indépendance de son pays à quelque onze mois de la fin de son second mandat, le compte à rebours semble avoir commencé pour Macky Sall. Et tôt ou tard, il va devoir se dévoiler. Ce sera le moment de vérité, pour le bonheur ou le malheur de son peuple. C'est dire s'il a les cartes en main. A lui de savoir laquelle abattre.

Le Pays »

INFO BASQUET : Le Malien Adama Sanogo élu Meilleur Joueur (MOP) du Final Four NCAA

Adama Sanogo marque l'histoire en devenant le premier joueur africain à remporter le prix du joueur le plus exceptionnel (MOP) depuis Hakeem Olajuwon (Nigérian) en 1983. Débuté le 15 mars dernier, le tableau final du championnat de basket universitaire américain (NCAA) a rendu son verdict ce lundi 3 avril 2023. Les Huskies de l'université du Connecticut remportent le titre national, 9 ans après leur dernière victoire. Uconn a dominé les San Diego Aztecs (76-59) grâce notamment au meilleur joueur du Final Four, le Malien Adama Sanogo.

Quasi inconnu à son arrivée dans le championnat universitaire en 2020, le pivot de 2m06 et 109 kg s'est rapidement fait un nom au sein de l'équipe des Huskies de l'université de Connecticut.

« Adama (né en 2002) a grandi à Bamako et comme beaucoup de jeunes de son âge, il a commencé par le football, mais très vite, on lui met un ballon de basket dans les mains vers 11-12 ans. Son parcours est ensuite assez classique. Il participe à un camp organisé par Cheick Diallo, un ancien joueur NBA. Il est vite repéré et envoyé aux États-Unis au lycée (au Savior New American School à Centereach

dans l'État de New York puis à la Patrick School à Hillside dans le New Jersey). Et ça se passe tellement bien, qu'à la sortie du lycée, les facultés se battent pour lui et Adama décide de rester dans le nord-est des États-Unis et signe à Uconn. » S'ensuivent alors trois belles années universitaires. Lors des deux premières, il prend de plus en plus de place mais à chaque fois les Huskies sont éliminés prématurément au premier tour de la March Madness (contre Maryland et New Mexico State). Il sera tout de même élu dans l'équipe type de la Big East 2022, l'une des conférences les plus relevées des États-Unis.

La troisième tentative sera la bonne pour le jeune malien. À l'image de son équipe de UConn, Adama Sanogo va marcher sur cette March Madness 2023, remportant tous ses matches du premier tour à la finale avec une moyenne de 21,6 points d'écart. Neuf ans après son dernier titre, l'université de Connecticut a retrouvé le chemin la victoire, ce lundi en dominant San Diego State Aztecs (76-59). Avec 17 points et 10 rebonds à son actif en finale, Adama Sanogo a même été élu meilleur joueur du Final Four et apparaît désormais dans les radars de la NBA en vue de la pro-

chaine draft.

Sanogo est maintenant confronté à une décision difficile : devenir professionnel ou rester à l'école et jouer pour UConn la saison prochaine. Les équipes de la NBA prendront sans aucun doute note de sa longueur, de son athlétisme et de son ensemble de compétences. La draft NBA est fixée pour le 22 juin, ce qui lui donne tout le temps d'y réfléchir.

Le succès de Sanogo n'est pas seulement un exploit personnel mais une source de fierté pour sa famille et le peuple malien. Lors d'une conférence médiatique d'après-match, il a dédié son succès à sa famille en disant : « Je pense que ma famille est une partie majeure de mon succès en ce moment. Chaque fois que je fais quelque chose, je pense à eux. Ils sont la raison pour laquelle je m'efforce pour ça. » L'histoire de Sanogo est inspirante, et son succès témoigne de la valeur du travail acharné, de la détermination et d'une famille solidaire. Alors qu'il continue à faire des vagues, nous célébrons son parcours et nous nous souvenons que tout est possible avec du travail et du dévouement

Aichatou Sanogo





Bélier (21 mars - 19 avril)

Du côté de vos activités, tout devrait bien se dérouler, en dépit de quelques moments de tensions pendant lesquels vous n'hésitez pas à exprimer ouvertement votre dépit. Ce sera dommage, car on interprétera votre attitude comme un manque de motivation.

Vous aurez des adaptations budgétaires à prévoir, car votre secteur financier se retrouvera en zone instable. Difficultés à régler échéance, erreur de gestion ou débordements, vous devrez rester prudent et veiller sérieusement à votre gestion.



Taureau (20 avril - 19 mai)

L'aspect entre la Lune et Uranus est excellent pour les démarches en vue d'un nouveau job. Si vous cherchez du travail ou si vous souhaitez changer de poste, comptez sur les astres pour doper votre créativité. Vous saurez marquer des points par une originale inventivité.

Vous devrez restreindre les dépenses de loisir si vous voulez pouvoir mettre de côté quelques euros en vue d'un projet à venir. Vous avez tendance à vous faire plaisir quand ça vous chante, mais entre vous faire des cadeaux et économiser, il faudra que vous choisissiez.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous êtes très insatisfait de la situation professionnelle actuelle. Elle vous donne l'impression d'être la dernière roue du carrosse. Vous pouvez éprouver de la frustration et un sentiment d'ingratitude. Un changement de travail est la voie du salut.

Des efforts sont encore à faire, car le budget reste insuffisant. Vous devez calculer au plus près les frais liés à votre train de vie et votre trésorerie dédiée aux loisirs. Du bon sens et un peu de frustration pourraient vous aider à passer ce cap financier.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous ferez un sacré bond en avant et vous aurez de vraies chances de progresser et de renforcer votre efficacité professionnelle. À la recherche d'un emploi, exprimez des propositions, faites jouer vos réseaux, vous obtiendrez des retours intéressants.

Vous devrez suivre les contraintes de Mercure et pas question de dépenser sans compter. Elle sera douée pour accélérer vos rentrées d'argent, vous indiquer de bonnes affaires ou vous montrer comment mieux vivre avec les moyens dont vous disposerez.



Lion (22 juillet - 23 août)

Un supérieur hiérarchique vous fait confiance et vous donne l'occasion de saisir une opportunité. Cette nouvelle peut vous déstabiliser aussi, car vous n'êtes pas tout à fait prêt. Faites-vous confiance tout en réfléchissant vite face à ce choix inédit.

Ce n'est pas l'ambiance des économies, mais avec du bon sens vous pourriez freiner votre dilapidation du salaire. Ce dernier part aussitôt qu'il entre dans différentes destinations et spécialement dans les loisirs. Des joies actuelles peuvent causer des frais.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Ne vous énervez pas si des réponses tardent à arriver. Vérifiez que les mails sont bien envoyés et pas coincés dans les brouillons par exemple. Mercure perturbe les échanges et ralentit le tempo. Ne le laissez pas oeuvrer et redoublez de vigilance.

Ce domaine va vous obliger à la patience. Vous attendez un remboursement depuis un moment déjà et malgré les relances, vous devrez patienter encore un peu. Certes, vous avez besoin de cet argent, mais vous énerver ne fera pas avancer les choses plus vite.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

La carrière professionnelle apporte des désagréments et vous devez vous montrer très patient. Votre évolution dépend d'un concours de circonstances. La vie vous propose de remplacer une personne qui part du service. Cet imprévu tombe à point nommé.

Les jours se suivent et se ressemblent. Des frais importants concernent des factures et des paiements obligatoires. Vous devez garder une trésorerie pour les règlements utiles et peu investir peu dans les loisirs et la frustration semble inévitable.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Un collègue vous mènera la vie dure. Il guettera un faux pas dans l'espoir de prendre votre place. Accrochages verbaux, malentendus ou absence totale de communication compliqueront sérieusement les choses, mais vous ne baisserez certainement pas les bras.

Cette proposition ne vous dira rien qui vaille. Vous serez surtout frileux à l'idée d'investir ou d'acheter quelque chose, car vous aurez besoin de grossir votre bas de laine pour vous sentir bien. Louper une opportunité ne vous viendra pas à l'esprit.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Des changements importants risquent de vous placer dans une situation inconfortable. Uranus bouscule les habitudes. L'organisation établie n'a plus lieu d'être. On vous demande de vous adapter. Ça coince ! Mars et Mercure en carré à Uranus vous rendent mordant...

Saturne et Neptune vous aident à faire fructifier vos affaires ou vos revenus ou encore de choisir le bon placement. Vous aurez du flair ! Résistez à la poussée dépendante que risque de vous envoyer Jupiter et tout ira bien !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

C'est dans votre coin, loin du bruit et de l'agitation que vous pourrez vous concentrer pour avancer avec efficacité sur ce que vous avez à faire. Si vous travaillez de chez vous, isolez-vous par exemple en installant un coin bureau dans votre chambre.

Côté financier le climat s'annonce agréable. Vous n'êtes pas à l'abri d'une bonne surprise aujourd'hui. Ça pourra être le fait de profiter d'une grosse ristourne sur un achat impératif ou de voir une somme arriver sur votre compte. En tout cas, ça permettra de garder votre budget à flot.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Des contacts avec vos collaborateurs sont en train de se transformer. Un appui d'un collègue a la possibilité de vous ouvrir des portes. Un choix crucial est en cours. N'écoutez pas la peur de l'échec, car elle pourrait empêcher une bonne coopération.

Des efforts sont à faire pour ne pas céder aux achats. Ces derniers peuvent impliquer la décoration de la maison ou bien de changer de tenue vestimentaire. Uranus en Taureau vous entraîne vers des dépenses très imprévisibles ou liées aux technologies.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vos rendez-vous et les dossiers vont s'enchaîner à flux tendu. Des tensions relationnelles, des critiques ou des polémiques pourraient bien vous compliquer la tâche. Dans votre intérêt, essayez de ne pas surenchérir et préférez une attitude abordable.

Un peu de prudence sera la bienvenue, car si la chance sera sur votre chemin, une certaine insouciance pourrait occulter des réalités importantes. Ainsi prévenu, vous aurez la possibilité de réagir à temps, surtout si vous avez fait de mauvais choix.

L'information est l'oxygène des temps modernes



Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1273 Malikilé



1274 Malikilé



1275 Malikilé



1276 Malikilé



1277 Malikilé



1278 Malikilé



1279 Malikilé



1280 Malikilé



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23